

## **Démarche intégrée autour de l'hébergement du GRETA de la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée**

### **Le contexte et les enjeux**

Le groupement d'établissements public de formation (GRETA) de l'agglomération était auparavant localisé sur 3 sites situés à Toulon et à Hyères. Des problèmes de locaux sur le site d'Hyères ont entraîné le report de stagiaires au lycée Anne Sophie Pic de Toulon, ce qui a engendré une saturation de l'ensemble des sites, et une incapacité à accepter les nouvelles demandes de formation.



Le centre de formation de Toulon ne pouvait plus accueillir dans de bonnes conditions les élèves (espace insuffisant, non accessible au PMR, équipements professionnels non adaptés), tandis que les demandes de formation avaient augmenté de plus de 20%.

C'est pourquoi, une recherche de foncier disponible et de financements a été réalisée en partenariat avec la Commune de La Garde et la Communauté d'Agglomération, dans le cadre de sa stratégie urbaine intégrée, avec la volonté de favoriser les synergies avec le territoire et de créer du lien dans les quartiers.

### **Quels sont les objectifs poursuivis ?**

- Créer de l'activité et de l'emploi
- Favoriser le dialogue avec les jeunes du quartier et créer du lien social
- Attirer les jeunes du quartier ou hors du quartier à suivre les formations du GRETA  
Tourisme Hôtellerie (cuisine, restaurant, pâtisserie, boulangerie, hôtellerie, accueil réception, vente de produits alimentaires...)
- Attirer les habitants du quartier ou vivants hors du quartier à la boulangerie ou au traiteur / restaurant du GRETA

### **Le montage du projet**

La commune de La Garde a sollicité le service Europe ITI de L'agglomération pour étudier un projet en cours de réhabilitation. En effet, au sein du quartier Romain Roland qui possède le taux de chômage le plus élevé de la commune, deux étages en pied d'immeuble sont abandonnés et libres d'utilisation. Dans le cadre du contrat de ville, l'implantation du GRETA devient une opportunité de redynamisation du quartier. Ainsi, en 2015, la société d'aménagement et le GRETA deviennent partenaires sur ce projet, entament des recherches de financements et sollicitent le service FEDER ITI, afin de les assister dans le montage du projet.

C'est dans ce contexte, que l'agglomération a préconisé un phasage d'opération et la constitution de deux dossiers :

- Le premier, auprès d'une société d'aménagement (la SAGEM), porté par le bailleur, sur la réhabilitation des locaux en vue d'implanter le GRETA.
- Le second, porté par le GRETA, sur l'équipement des locaux et la diversification de l'offre de service de la structure de formation.
- L'ITI a financé chacun de ces dossiers à hauteur de 50%.

## **La valorisation du projet par une approche ascendante**

Afin de s'intégrer à son environnement et de mieux le servir, la structure a été construite en étant ouverte vers l'extérieur avec notamment : une cuisine pédagogique au sein du GRETA, une boulangerie pédagogique avec des prix attractifs, un point vente à emporter ouvert sur le quartier et des aménagements extérieurs.

La participation des habitants a été identifiée comme un levier important pour permettre la pérennisation de la structure. C'est dans ce cadre que l'agglomération a demandé à la responsable du GRETA d'intégrer le groupe de conseil citoyen qui se formait alors et à la société d'aménagement de mettre en place des équipes de médiation pour faire émerger les besoins des citoyens, à travers des réunions publiques, des questionnaires ou encore des boîtes à idées. Sur la base de cette consultation, l'agglomération, le GRETA et la SAGEM, souhaitent tisser les liens dans le quartier et développer les projets qui émergent autour du GRETA, comme « une toile d'araignée »

## **Des résultats rapides et la création d'une dynamique autour du GRETA**

Le Greta a accueilli une nouvelle promotion dès la rentrée 2016 et quatre jeunes du quartier sont d'ores et déjà inscrits pour la rentrée 2017, sur les formations CAP restaurant, cuisine et pâtisserie.

«L'effet boule de neige » autour du projet commence à se faire sentir. En effet, une pharmacie a ouvert en face du GRETA, la réhabilitation de la crèche du quartier est envisagée afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Une maison intergénérationnelle des services a ouvert ses portes et a mis en place différents ateliers et animations culturelles et sportives avec le concours des associations. Des services aux personnes sont également proposés comme un dispositif d'aide à la mobilité vers l'emploi, un accompagnement dans les démarches administratives, sociales et juridiques, aide à la lecture, à l'écriture, etc...

Dans le cadre des aménagements extérieurs, plusieurs idées émergent, notamment la création d'un potager partagé ou encore d'un espace en bois de palette, qui pourrait faire l'objet de chantier d'insertion.

Le Greta a mis en place une politique de limitation des déchets et l'agglomération étudie des projets autour de la thématique des circuits courts, afin d'approvisionner le quartier et le Greta en produits frais. L'agglomération a d'ores et déjà identifié des locaux et une personne désireuse de porter le projet de distribution de produits en circuit court et étudie actuellement un dossier de financement FEADER. L'implantation d'une coopérative à proximité est en cours de réflexion.

Enfin l'agglomération étudie le développement du projet et notamment la possibilité pour le GRETA d'intégrer un projet échanges/mobilité sur des structures de formation similaires à travers des dispositifs Erasmus ou encore Maritimo.

L'objectif étant de créer un projet complet, mobilisant plusieurs fonds et permettant d'atteindre divers objectifs et donc une démarche intégrée.

## **Les acteurs**

- La Société d'aménagement, la SAGEM et le GRETA sont les porteurs du projet, animent les consultations avec les habitants et tissent les liens avec ce quartier.
- L'agglomération met en lien les acteurs, étudie les possibilités de financement et les aide dans le montage de leur projet.
- La commune de la Garde soutient le projet

## **Quels sont les financements européens mobilisés ou envisagés?**

Le projet de réhabilitation du GRETA porté par la SAGEM a coûté 1 430 000 € dont 675 023.90 € de FEDER.

Le projet d'aménagement intérieur porté par le GRETA a couté 270 000 € dont 134 880.58 € de FEDER.

Les pistes de financement étudiées avec le GRETA et les élèves sont multiples : Erasmus, Maritimo, circuit cours FEADER.

### **Quel est l'apport de l'Europe au projet ou à la démarche?**

L'appel à projet européen a tout d'abord amené à définir le projet autrement, afin d'être éligible au financement.

Les fonds en eux-mêmes ont permis « d'aller plus loin que le projet initial ». « Sans l'Europe, nous aurions fait de la réhabilitation pure un point c'est tout ! Avec ces fonds on a pu diversifier l'offre de services, apporter de l'équipement à la structure de formation et développer une ouverture sur le quartier pour recréer du lien. Tout cela grâce au FEDER. La plus-value de l'Europe est bien présente».

### **Quelles sont les difficultés repérées ?**

Une ingénierie solide est nécessaire pour structurer un dossier éligible aux fonds européens, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de mobiliser plusieurs fonds. Il y a également toute une partie commerciale : « Il faut aussi pouvoir vendre son projet ». En effet, un centre de formation n'est pas considéré comme un outil d'aide à l'emploi. La suppression de l'assistance technique sur la nouvelle programmation réduit les possibilités de recrutement ainsi que les outils mis en place puisque notamment le guide d'information aux porteurs est intégralement à la charge de l'agglomération.

L'autorité de gestion est fébrile sur la mobilisation plurifonds sur un même projet compte tenu des risques de double financement, la coopération avec celle-ci peut être compliquée puisque des interprétations peuvent par exemple être différentes (aides d'états, etc...)

Enfin le seuil minimum de 50 000 euros pour un financement FEDER n'est pas accessible à toutes les associations.

Afin d'accompagner au mieux les porteurs et de sécuriser les dossiers, le service fait appel à une assistance technique permettant de vérifier les montages complexes et de répondre aux spécificités de chaque programme.

### **Contact**

Magali MATHERON

[mmatheron@tpmed.org](mailto:mmatheron@tpmed.org)

Juillet 2017